



Congrès du travail du Canada

Canadian Labour Congress

## **RAPPORT DU SERVICE DE L'ACTION POLITIQUE ET DES CAMPAGNES**

### **au CONSEIL EXÉCUTIF DU CTC**

**OTTAWA, ONTARIO  
les 11 et 12 février 2008**

---

#### **Grandes lignes**

Le personnel du Service de l'action politique et des campagnes comprend :

Danny Mallett	Directeur
Patty Barrera	Représentante nationale
Mark Hennessy	Représentant national
Hassan Hussein	Campagnes
Suzan Fergus	Secrétaire

La plupart des travaux accomplis par le Service depuis la réunion précédente du Conseil exécutif ont été axés sur ce qui suit :

- I. Adoption du projet de loi C-12 - Loi modifiant la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies et la Loi sur le Programme de protection des salariés
- II. Campagne Fait au Canada – Emplois!, phase II
- III. Programme municipal du CTC
- IV. Rapprochement du NPD
- V. Campagnes
- VI. Accroissement de capacité

#### **Campagne et militantisme sur la législation**

Le 14 décembre 2007, après une campagne de trois années, les travailleurs et travailleuses du Canada ont obtenu une certaine protection juridique de leurs salaires et cotisations de retraite au cas où leur employeur ferait faillite. La loi

C-12 a reçu la sanction royale mais n'a pas encore été proclamée. Il faut pour cela que différents ministères gouvernementaux établissent les documents et les formulaires nécessaires pour se conformer à la loi. La loi, qui était initialement le projet de loi 55 et qui a changé de nom deux fois, est le fruit de centaines de réunions individuelles de nos membres des différentes parties du Canada avec des députés et députées fédéraux. À deux reprises, le projet de loi a fait l'objet des pressions politiques du Conseil exécutif. De plus, il a fait l'objet des pressions politiques des personnes militant en faveur d'une loi anti-briseurs de grève. La teneur de la loi a en outre fait l'objet de la campagne **Fait au Canada – Emplois!** du CTC et faisait partie de ce que le gouvernement fédéral devait faire. Le rôle du Service a consisté à surveiller l'avancement du projet de loi, à coordonner les pressions tant sur le terrain que sur la colline parlementaire et à voir à ce qu'il continue d'avancer devant les députés et députées et les sénateurs appropriés. Outre la victoire que représente son adoption, ce qu'il importe de retenir, c'est que le mouvement syndical peut accomplir bien des choses lorsque ses membres conjuguent leurs efforts. Il y a en outre lieu de remarquer le temps qu'il faut pour qu'un projet de loi franchisse le champ de mines parlementaire au complet.

## **Campagne Fait au Canada – Emplois!, phase II**

Depuis la réunion précédente du Conseil exécutif, le Service a produit une trousse de pressions politiques sur la crise de l'emploi à l'intention des affiliés et des conseils du travail. Le CTC a produit bon nombre de revendications à présenter au gouvernement fédéral pour alléger la crise de l'emploi dans le secteur manufacturier et le secteur des ressources naturelles. Au moment de la rédaction de ce rapport, 97 députées et députés fédéraux ont fait l'objet de pressions faites par des conseils du travail. Bon nombre de conseils du travail se sont engagés à faire des pressions vers la fin de janvier 2008. Bien des affiliés du CTC ont mené des activités complémentaires et bon nombre organisent des campagnes en vue des élections susceptibles d'avoir lieu au printemps 2008.

Le CTC a produit un feuillet sur la crise de l'emploi au Canada qui sera distribué aux affiliés et aux conseils du travail dans tout le Canada. Le Comité du CTC sur l'emploi a décidé de distribuer les feuillets particulièrement dans 18 circonscriptions conservatrices pendant la période précédant les élections éventuelles. Le feuillet attribue carrément à l'inaction du gouvernement fédéral la crise de l'emploi du secteur manufacturier et du secteur des ressources naturelles.

De plus, le Service a collaboré aux pressions politiques sur l'assurance-médicaments publique faites par la Coalition canadienne de la santé (CCS) et l'Association des syndicalistes retraités du Canada (ASRC). C'est le deuxième dossier (le premier étant l'emploi) dans lequel les conseils du travail font des pressions, et tout porte à croire que le soutien est bon. Au moment de la rédaction de ce rapport, le gouvernement fédéral a annoncé

qu'il examinerait les arrêts de travail dans le ressort fédéral. C'est un cynique subterfuge du gouvernement conservateur fédéral pour se défendre d'avoir voté contre le projet de loi C-257. Néanmoins, le projet de loi C-415 (déposé par Mario Silva pour interdire le recours aux briseurs de grève) est en instance de deuxième lecture. **Il pourrait faire l'objet de pressions sur la colline parlementaire coordonnées par le CTC comme les projets de loi antérieurs contre le recours aux briseurs de grève.**

## **Programme municipal du CTC**

Depuis la réunion précédente du Conseil exécutif, nous nous sommes impliqués dans les campagnes électorales municipales en Alberta. Nous avons organisé des séances de détermination de vision et des cours (une semaine d'étude et bon nombre de fins de semaine d'étude sur les élections municipales), nous avons publié un bulletin de nouvelles et des cartes à l'intention des électeurs et électrices que les conseils et travail et les affiliés ont employés pour faire sortir le vote. Nous avons mis l'accent sur 4 villes (Calgary, Edmonton, Hinton et Red Deer) et nous avons appuyé plus de 40 conseillers et conseillères municipaux et maires éventuels. **Nous avons aidé à en faire élire 24.**

Nous avons entrepris la phase 4, celle de la responsabilité, de notre plan en Ontario et dans les provinces des Prairies. Dans les deux régions, nous avons tenu des journées de débriefage auxquelles la participation a été maximale (nous y avons invité tous les conseils du travail qui avaient participé aux 3 premières phases de notre plan avant le jour des élections : 20 en Ontario et 12 dans les provinces des Prairies). Le débriefage a lancé la phase 4, ce qui signifie que nous passerons à l'établissement de relations, à la défense de causes municipales et à la mise de l'avant de notre programme municipal à 5 dossiers.

Dans la région de l'Atlantique, nous nous préparons à participer aux campagnes électorales municipales dans deux provinces en 2008, soit celles du Nouveau-Brunswick qui se termineront le 12 mai 2008 et celles de la Nouvelle-Écosse qui se termineront le 18 octobre 2008. Jusqu'à présent, nous avons tenu des séances de détermination de vision à Moncton, à Saint John et à Halifax. La participation fut bonne et elles ont fait l'objet d'une excellente couverture médiatique locale. Les conseils du travail intéressés passeront à la phase 2 de notre campagne, soit celle de l'éducation et de l'obtention d'appuis, ce mois-ci. Nous nous efforçons de créer des comités municipaux avec les autres conseils du travail de la région pour qu'ils participent activement au programme.

Les électeurs et électrices de la Colombie-Britannique iront aux urnes municipales le 15 novembre 2008. Nous avons entrepris la planification avec le personnel régional.

Nous nous efforçons de resserrer nos relations avec la FCM. La semaine dernière, le CTC a tenu une réunion avec le chef de la direction et le directeur des politiques et de la politique stratégique de la FCM. Nous examinons les moyens de mettre de l'avant notre programme commun en mettant l'accent sur l'infrastructure. Nous avons continué à collaborer avec les affiliés pour amener plus de gens à participer au programme municipal.

Nous avons aidé le Conseil du travail de Winnipeg à lutter pour maintenir les services publics de sa municipalité après que le conseil municipal a lancé l'un des efforts de privatisation les plus importants du Canada.

## **Chefs des conseils du travail**

Notre Service a joué un rôle clé dans l'établissement et la prestation d'une nouvelle formation des chefs des conseils du travail qui a été donnée dans l'ensemble du pays depuis octobre. Nous avons mis à l'essai cette nouvelle formation à Cornwall (région de l'Ontario), à Glasgow, en Nouvelle-Écosse (région de l'Atlantique), à Gimli (Manitoba), à Regina (Saskatchewan), à Jasper (Alberta) et à Harrison (région du Pacifique). Le cours est destiné à montrer aux chefs des conseils du travail comment répondre aux priorités politiques courantes en dressant des plans stratégiques, en fixant des cibles et en accroissant les capacités de leurs conseils. Dans certaines régions, une formation en relations avec les médias a également été donnée. Les commentaires des conseils sur la formation ont été très positifs.

## **Rapprochement du NPD**

Le Service collabore avec le NPD fédéral à plusieurs égards. D'abord, le directeur assiste aux réunions du caucus et assure la liaison avec les députées et députés fédéraux au sujet de l'aide et des stratégies du NPD. Ensuite, le directeur fait partie du Comité de planification électorale du NPD. Par suite des pressions politiques et des travaux du Comité syndical des relations avec la communauté, plusieurs initiatives ont été prises pour aider le NPD fédéral à :

- I. Faire réélire des députés et députées en poste
- II. Cerner les régions où le NPD est vulnérable
- III. Accroître la capacité du mouvement syndical dans ces régions pour aider les candidates et candidats du NPD

Comme nous l'avons déjà mentionné, le feuillet sur l'emploi sera distribué dans des circonscriptions choisies pour mettre en évidence l'inaction du gouvernement fédéral dans les dossiers des campagnes. Les dirigeants et les dirigeantes des sections locales et les militants et militantes des régions intéressées seront encouragés à s'unir sous la bannière du CTC pour organiser une campagne afin d'aider aux campagnes locales du NPD. La campagne du

CTC sera lancée et son suivi sera assuré pendant la période de janvier à mars. Le NPD sera encouragé à y faire participer Jack Layton, les députés et députées en poste, les candidats et les candidates nommés et leurs directeurs ou directrices de campagne.

Cette campagne est la culmination d'une année et demie de travail entre le CTC et les syndicats affiliés au NPD.

L'autre principale initiative qui appuiera les travaux du NPD est la formation des directeurs et directrices de campagne des différentes parties du Canada. Avec l'aide de ses affiliés, le CTC donnera une formation à environ 100 nouveaux directeurs et directrices de campagne. Cette formation sera donnée à Harrison du 20 au 25 janvier 2008 et à Winnipeg, Toronto et Memramcook du 17 au 22 février 2008.

Le CTC estime que cette formation est une importante ressource aux fins de ses travaux municipaux croissants et qu'elle accroîtra la capacité de gestion de campagne du NPD aux paliers provincial et fédéral. La plupart des candidats et candidates ont participé aux campagnes Meilleur Choix antérieures et à des activités d'organisation de campagnes électorales municipales. Ils ont donc de l'expérience de participation à des campagnes politiques syndicales.

## **Autres travaux relatifs au NPD**

Le Service a aidé le NPD de la Saskatchewan à recueillir des fonds et a réussi à amasser une somme appréciable aux fins des élections provinciales. De plus, le CTC a détaché cinq membres de son personnel devant servir d'organiseurs ou d'organisatrices et de directeurs et directrices de campagne en Saskatchewan. Le NPD a perdu ses élections mais le parti a conservé la majeure partie de ses appuis et bon nombre de sièges.

Le Service a aidé le NPD de la Nouvelle-Écosse grâce à sa contribution de fin d'année. Selon la nouvelle législation sur le financement, les syndicats ne peuvent apporter qu'une contribution globale de 5 000 \$ par année civile. Bien des syndicats ont répondu à l'appel et le NPD de la Nouvelle-Écosse, bien qu'il ne soit pas heureux de la législation sur le financement, est heureux de la réponse.

## **Campagnes**

Le Service continue d'élargir ses travaux contre la CLAC. Il a ranimé le groupe de travail sur la CLAC et collaboré avec les affiliés et les fédérations du travail pour aider les militants et les militantes anti-CLAC, notamment en participant au piquetage de lieux de travail de la CLAC en Ontario organisé par la FTO qui a eu lieu le 4 décembre. Le Service a produit deux fiches documentaires sur la CLAC qui ont été distribuées largement au sein du mouvement syndical.

Pendant la période, des affiliés ont mené 10 campagnes contre la CLAC, dont 5 ont été fructueuses.

Le Service a commencé à préparer une campagne contre la FCEI. Cela découle de l'intervention directe de la FCEI contre le projet de loi C-257 (anti-briseurs de grève). Nous devons bien faire savoir aux membres de la FCEI que leur fédération s'attaque à leurs meilleurs clients et clientes, soit les travailleurs et les travailleuses syndiqués ayant un fort pouvoir d'achat. Le Service est en train d'établir une campagne à plusieurs volets pour contester les politiques anti-travailleurs de la FCEI.

Cette campagne est destinée à :

- I. Faire connaître aux membres de la FCEI des différentes communautés du Canada l'importance des travailleurs et travailleuses syndiqués pour la viabilité de leurs entreprises
- II. Faire pression sur les chefs de la FCEI relativement à des dossiers clés
- III. Accroître la capacité des militants et militantes des conseils du travail qui participent à la campagne.

Le phase I de la campagne (qui vise une ville) aura lieu au printemps. La phase II portera sur une ville dans chacune des régions du pays et sera réalisée à l'automne 2008.

## **Accroissement de capacité**

Le Service a inscrit plus de 400 personnes à sa liste de participants et participantes aux pressions politiques et plus de 200 personnes à sa liste d'organiseurs et d'organisatrices de campagne, et il a formé plus de 100 nouveaux organisateurs et organisatrices de campagne potentiels grâce à ses semaines d'étude. C'est la pleine mise à contribution de cette capacité qui nous assure le succès. En créant des serveurs de liste, le CTC communiquera avec ses militants et militantes de façon suivie. Cela assurera la collaboration et l'unité aux fins de tous nos efforts courants et futurs, nous donnant la force d'aller de l'avant. La base de données du Service a été élargie de manière à englober tous les hommes et femmes politiques fédéraux et nos contacts parlementaires afin d'améliorer et d'entretenir nos relations avec la colline parlementaire. Une base de données sera créée pour demeurer en communication avec les plus de 600 hommes et femmes politiques municipaux que nous avons aidé à faire élire depuis trois ans.